

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS363

présenté par
Mme Parmentier-Lecocq, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« satisfait aux »

les mots :

« remplit les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel